

REIVOC

Réseau pour favoriser la prise en charge de l'IVG et de la Contraception en région Occitanie Pyrénées Méditerranée

Chère consœur, cher confrère,

Les consultations de demandes d'IVG font partie de notre activité médicale régulière. Plusieurs dispositifs existent en France et ces dernières années de nombreuses lois ont fait évoluer les modalités de prise en charge.

La loi de 2001 rend possible l'IVG médicamenteuse en ville sans hospitalisation. Depuis 2007 l'organisation en réseau des médecins et sages-femmes orthogénistes permet une meilleure prise en charge des demandes d'IVG.

Aujourd'hui, c'est encore souvent un parcours du combattant pour les femmes en demande d'IVG pour arriver jusqu'aux professionnels qui les prendront en charge.

C'est pourquoi nous vous adressons cette plaquette d'information.

Il est désormais possible d'adresser directement une patiente qui est à moins de 7 SA à un orthogéniste de ville.

C'est un gain de temps et une sécurisation appréciable pour les femmes dans un moment qui est parfois déjà difficile.

Le réseau REIVOC organise l'accès à l'IVG médicamenteuse sur la région et publie la liste et les coordonnées des professionnels conventionnés.

Il assure la formation continue de ses adhérents, la formation de professionnels voulant pratiquer des IVG, participe avec l'ARS à l'information des professionnels et du public sur l'IVG médicamenteuse, dirige des thèses...

Pour plus d'information et nous rejoindre vous pouvez contacter les membres du réseau sur reivoc@orange.fr ou vous rendre sur le site de REIVOC : www.reivoc.fr